



Arysta LifeScience

REFERENCE :  
ALS FR RHYNCHOTRAK fr

INDICE DE  
REVISION :  
01

DATE :  
11/02/2010

## RHYNCHOTRAK

Fiche de Données de Sécurité selon l'Annexe II du Règlement Européen n°1907/2006 R.E.A.C.H.

### 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du produit/substance	<b>RHYNCHOTRAK</b>	
Utilisation	Système diffuseur synergisé de la phéromone d'agrégation de <i>Rhynchophorus ferrugineus</i>	
Fournisseur	Arysta LifeScience SAS BP 80 Route d'Artix 64150 Noguères - France	
	Téléphone	: + 33 (0)5 59 60 92 92
	Télécopie	: + 33 (0)5 59 60 92 99
	Contact	: <a href="mailto:support_msds_eame@arystalifescience.com">support_msds_eame@arystalifescience.com</a>
	Site Internet	: <a href="http://www.arysta-eame.com">http://www.arysta-eame.com</a>
Numéros d'urgence	Toxico vigilance	+ 33 (0)5 59 60 92 25 (heures ouvrables).
	Accident transport	+ 33 (0)5 59 60 92 92 (heures ouvrables).
	Centre antipoison PARIS	+ 33 (0)1 40 05 48 48
	Autres numéros d'urgence	/

### 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Risques physico-chimiques	Facilement inflammable.
Risques pour la santé	Irritant pour les yeux. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Risques pour l'environnement	/
Autres dangers	/

### 3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS \*

**Nature chimique** : Diffuseurs à phéromone d'agrégation de *Rhynchophorus ferrugineus*

Nom chimique	N° CAS	N° EINECS / N° CE	Classification	Concentration (%)
4-methyl 5-nonanol	154170-44-2		Xi, R36/37/38	1,5% environ
4-methyl 5-nonanone	35900-26-6		Xi, R36/37/38	< 0.2%
Ethyl acetate	141-78-6	205-500-4	F, Xi, R11 - R36 - R66 - R67	95% environ

Pour le texte complet des phrases R, voir chapitre 16.


 <b>Arysta LifeScience</b>	REFERENCE : <b>ALS FR RHYNCHOTRAK fr</b>	INDICE DE REVISION : <b>01</b>	DATE : <b>11/02/2010</b>
	<b>RHYNCHOTRAK</b> Fiche de Données de Sécurité selon l'Annexe II du Règlement Européen n°1907/2006 R.E.A.C.H.		

#### **4 - PREMIERS SECOURS**

Consignes générales	Eloigner la personne atteinte de la zone de travail. La conduire dans un endroit bien aéré et la protéger de l'hypothermie. Ne rien administrer par voie orale et ne pas tenter de faire vomir, contacter le centre anti-poison ou un médecin. Se munir si possible de l'étiquette.
Inhalation	Aérer au maximum le sujet. Alerter un médecin par précaution.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment avec une solution oculaire ou de l'eau claire, en maintenant les paupières ouvertes pendant au moins 10 à 15 minutes. Consulter un spécialiste si une douleur ou une rougeur persiste.
Contact avec la peau	Laver abondamment la peau avec du savon et de l'eau. Retirer les vêtements souillés et nettoyer la peau sous-jacente dès que possible.
Ingestion	Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette. Ne pas faire vomir.
Points particuliers à l'attention du médecin	Traitement symptomatique

#### **5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinctions recommandés	Poudre, mousse, eau pulvérisée.
Moyens d'extinctions à éviter	Jet d'eau.
Risques particuliers	Par décomposition thermique, risque de formation de gaz toxique (Oxyde d'azote, oxyde de carbone).
Mesures particulières de protection	Le personnel d'intervention doit être équipé de masques, d'appareils respiratoires autonomes. Contenir toutes les eaux ou matériaux d'extinction pour les éliminer en toute sécurité.

 <b>Arysta LifeScience</b>	REFERENCE : <b>ALS FR RHYNCHOTRAK fr</b>	INDICE DE REVISION : <b>01</b>	DATE : <b>11/02/2010</b>
	<b>RHYNCHOTRAK</b> Fiche de Données de Sécurité selon l'Annexe II du Règlement Européen n°1907/2006 R.E.A.C.H.		

## **6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**

Précautions individuelles	<p>Porter des équipements de protection individuels adaptés et éloigner les personnes non protégées.          Eloignement des sources de combustion, d'inflammations et bloquer les apports d'oxygène (ventilation).</p>
Précaution pour la protection de l'environnement	<p>Eviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines ainsi que du sol.          Contenir les déversements et les récupérer au moyen de sable ou de tout autre matériau inerte absorbant (sépiolite).          Il est recommandé que les réserves de matériaux absorbants soient suffisantes pour faire face à tout déversement raisonnablement prévisible.          Protéger les égouts des déversements potentiels afin de minimiser les risques de pollution. Ne pas jeter les eaux de lavage à l'égout.          Contacter les autorités compétentes lorsqu'une situation ne peut être maîtrisée rapidement et efficacement.          Dans le cas d'un déversement dans l'eau, empêcher la dispersion du produit au moyen d'un dispositif de barrage adéquat.</p>
Méthodes de nettoyage	<p>Récupérer les produits contaminés sur la surface concernée, mettre en fût pour envoi en centre de traitement spécialisé agréé pour incinération.          Laver à l'eau la surface contaminée et récupérer les eaux de lavage pour traitement.          Recouvrir la zone contaminée au moyen de matières absorbantes telles que sable ou sépiolite.          Voir section 8 pour la protection du personnel et section 13 pour l'élimination des déchets.</p>
Points particuliers	/

## **7 - MANIPULATION ET STOCKAGE**

Manipulation	<p>Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Porter un vêtement de protection approprié, des gants adéquats (de type Nitrile), des lunettes ou un pare-visage.          Eviter tout contact de la peau, des yeux ou des vêtements avec le produit, qu'il soit neuf ou usagé.          De bonnes conditions d'hygiène corporelle et de propreté du lieu de travail doivent être respectées.          Se laver abondamment les mains après chaque utilisation.          Ne pas laver les vêtements de travail avec le linge domestique.</p>
--------------	--

 <b>Arysta LifeScience</b>	REFERENCE : <b>ALS FR RHYNCHOTRAK fr</b>	INDICE DE REVISION : <b>01</b>	DATE : <b>11/02/2010</b>
	<b>RHYNCHOTRAK</b> Fiche de Données de Sécurité selon l'Annexe II du Règlement Européen n°1907/2006 R.E.A.C.H.		

**Stockage**

Conserver dans un récipient bien fermé, dans un endroit frais et bien ventilé.  
 Prévention des incendies et des explosions :  
 Les chiffons imbibés de produit, le papier ou les matières utilisées pour absorber les déversements présentent un danger d'incendie. Eviter qu'ils ne s'accumulent. Les éliminer immédiatement et en toute sécurité après utilisation.  
 Stocker sous abri, dans un local approprié, à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition, à une température < 35 °C.  
 Conserver à l'écart des aliments et des boissons y compris ceux pour animaux.  
 Ne pas stocker de préférence dans des endroits où la température risque de descendre en dessous de -5° C.

**8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

Disposition générale	Lors de l'utilisation se référer en priorité aux informations figurants sur l'étiquette.
Valeurs limites d'exposition	Non déterminé.
Contrôle de l'exposition professionnelle	
Protection respiratoire	Porter de préférence un masque couvrant tout le visage avec une cartouche adaptée pour les vapeurs organiques, les poudres ou les aérosols (filtre de type AP).
Protection des mains	Porter des gants imperméables, résistants aux produits chimiques, résistants aux solvants organiques.
Protection des yeux	Porter de préférence un masque ou un pare visage et à défaut des lunettes de protection.
Protection de la peau	Porter des vêtements de protection appropriés couvrant toutes les parties du corps.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	Respecter la réglementation communautaire et nationale en matière d'environnement.



**RHYNCHOTRAK**

Fiche de Données de Sécurité selon l'Annexe II du Règlement Européen n°1907/2006 R.E.A.C.H.

**9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect	Liquide limpide de couleur verte
Odeur	Caractéristique de colle
pH	ND
Point / Intervalle d'ébullition	76,5 - 77,5 °C
Point éclair	-3,0 °C (coupelle chargée)
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé
Propriétés explosives	Non déterminé
Propriétés comburantes	Non déterminé
Pression de vapeur	Non déterminé
Densité relative	0.902 (20°C)
Solubilité	
- Eau	Non déterminé
Solvants organiques	Non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non déterminé
Viscosité	Non déterminé
Densité de vapeur	Non déterminé
Taux d'évaporation	Non déterminé
Autres informations	/

**10 - STABILITE ET REACTIVITE**

Conditions à éviter	Eviter le stockage à une température > 35°C dans un endroit confiné.
Matières à éviter	Eviter le contact avec les oxydants forts et réducteurs forts
Produit de décomposition dangereux	Voir point 5.

**11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Toxicité aiguë	
par ingestion (rat)	Non déterminé
par contact avec la peau (rat)	Non déterminé
par inhalation (rat)	Non déterminé
Irritation de la peau (lapin)	Non déterminé
Irritation des yeux (lapin)	Non déterminé
Sensibilisation de la peau (cobaye)	Non déterminé
Toxicité subchronique	Non déterminé
Toxicité chronique	



**RHYNCHOTRAK**

Fiche de Données de Sécurité selon l'Annexe II du Règlement Européen n°1907/2006 R.E.A.C.H.

Cancérogénicité	Non déterminé
Tératogénicité	Non déterminé
Reproduction (développement et fertilité)	Non déterminé
Effets mutagènes	Non déterminé

Autres /

**12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Ecotoxicité /

Toxicité pour les organismes  
aquatiques (aigüe et chronique)

Poisson	CL <sub>50</sub> (96 h) poisson =/
Daphnie	CE <sub>50</sub> (48 h) daphnie =/
Algue	CEr <sub>50</sub> (72 h) algue =/
Plante aquatique	CE <sub>50</sub> (7j) plante aquatique =/

Toxicité pour les oiseaux DL<sub>50</sub> oiseau =/

Toxicité pour les abeilles  
DL<sub>50</sub> oral >/  
DL<sub>50</sub> contact =/

Toxicité pour les micro-organismes et  
macro-organismes du sol /

Mobilité /

Persistance et dégradabilité /

Potentiel de bioaccumulation /


Résultats de l'évaluation PBT /

Autres effets nocifs

Le 4 methyl 5 nonanol et le 4 methyl 5 nonanone sont les copies exactes de synthèse de la phéromone d'agrégation de *Rhynchophorus ferrugineus*.

Ils sont présents naturellement dans l'environnement et ne présentent aucun risque éco toxicologique particulier.

De plus, le flacon contenant la solution de phéromone est maintenu à l'intérieur d'un piège. Aucune pollution du sol ou de l'eau n'est donc attendue.

 <b>Arysta LifeScience</b>	REFERENCE : <b>ALS FR RHYNCHOTRAK fr</b>	INDICE DE REVISION : <b>01</b>	DATE : <b>11/02/2010</b>
	<b>RHYNCHOTRAK</b> Fiche de Données de Sécurité selon l'Annexe II du Règlement Européen n°1907/2006 R.E.A.C.H.		

### 13 - CONSIDERATION RELATIVES A L'ELIMINATION:

Produit/emballage

L'élimination de quantités importantes doit être effectuée par des spécialistes dûment habilités.  
 L'incinération doit être pratiquée dans centre de traitement spécialisé.  
 Eliminer le produit et son emballage avec soin et de façon responsable.  
 Ne pas jeter à proximité des mares, des cours d'eau, des fossés, ou dans les égouts.  
 Laver les surfaces en contact à l'eau et récupérer l'eau de lavage pour traitement.  
 Veiller à respecter la réglementation en vigueur.  
 Le récipient vide, non nettoyé reste considéré comme une matière dangereuse.  
 Pour plus d'information, contacter votre revendeur habituel ou la Banque Mondiale au 1-202-458-2841.

Produit de rinçage

Ne pas rejeter à l'égout. Ne pas contaminer les eaux naturelles  
 Nettoyer les appareils sur le lieu d'épandage et éliminer les eaux en les pulvérisant sur la zone de traitement.

### 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	RID/ADR (Terrestre)	IMDG (Maritime)	OACI/IATA (Aérien)
Numéro O.N.U	1993	1993	1993
Classe	3	3	3
Code/Point spécifique	F1		
Groupe emballage	III	III	III
Polluant marin (O/N)			
Nom d'expédition	Liquide facilement inflammable, n.s.a. (Ethyl acetate)		

 <b>Arysta LifeScience</b>	REFERENCE : <b>ALS FR RHYNCHOTRAK fr</b>	INDICE DE REVISION : <b>01</b>	DATE : <b>11/02/2010</b>
	<b>RHYNCHOTRAK</b> Fiche de Données de Sécurité selon l'Annexe II du Règlement Européen n°1907/2006 R.E.A.C.H.		

## 15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage selon les Directives 67/548/CE, 2003/82/CE et 99/45/CE modifiées et selon la législation nationale



**F - Facilement inflammable**



**Xi - Irritant**

Phrases de risque :  
 R11 : Facilement inflammable.  
 R36 : Irritant pour les yeux.  
 R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
 R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.


Conseils de prudence :  
 S2 : Conserver hors de portée des enfants.  
 S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
 S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
 S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
 S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
 S33 : Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
 S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

### Autres prescriptions

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement. (Directive 1999/45/CE, article 10, n° 12)

Installations classées (ICPE) : code de l'environnement livre V titre I  
 Stockage - Rubrique des ICPE (France) : 1510



 <b>Arysta LifeScience</b>	REFERENCE : <b>ALS FR RHYNCHOTRAK fr</b>	INDICE DE REVISION : <b>01</b>	DATE : <b>11/02/2010</b>
	<b>RHYNCHOTRAK</b> Fiche de Données de Sécurité selon l'Annexe II du Règlement Européen n°1907/2006 R.E.A.C.H.		

## **16 - AUTRES INFORMATIONS**

Les phrases suivantes représentent les phrases R en toutes lettres des ingrédients (cités au chapitre 3) :

R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R11 : Facilement inflammable.

R36 : Irritant pour les yeux.

R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Cette fiche complète les notices d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.

Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes spécifiques à des applications particulières.